



---

**APPEL A  
PROPOSITION N°  
FHI360 / 12-2025 /  
N°01**

---

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE  
COMPTABLE POUR L'ELABORATION DES ETATS  
FINANCIERS DE FHI 360 POUR L'EXERCICE  
JANVIER –DECEMBRE 2025.**

- I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**
- II- OBJECTIFS DE L'ETUDE**
- III- CONSISTANCE DE LA MISSION**
- IV- LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION**
- V- DOCUMENTS A FOURNIR**
- VI- QUALIFICATION ET PROFIL DU  
CONSULTANT**
- VII- DUREE DES TRAVAUX**
- VIII- PRESENTATION ET SOUMISSION DES  
OFFRES**
- IX- GRILLE D'ANNOTATION**
- X- DATE limite ET ADRESSE DE SOUMISSION**

## **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

FHI 360 est une organisation de développement humain à but non lucratif visant à améliorer de façon durable la vie des populations qu'elle dessert en proposant des solutions intégrées, axées sur les besoins locaux et pilotées localement.

Etant une entité à but non lucratif, elle est assujettie aux dispositions de l'acte uniforme relatif au droit comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL) de l'organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA) applicable depuis le 01 janvier 2024.

Il est désormais fait obligation aux Entités à But Non Lucratif d'élaborer des états financiers, conformes aux référentiels SYCEBNL.

Par ailleurs, toute entité visée par les présentes dispositions doit se préparer à présenter son bilan d'ouverture au premier jour de l'année en vigueur du SYCEBNL. C'est le point de départ de sa comptabilité :

C'est dans ce cadre que les présents Termes de référence sont rédigés pour définir les attentes, les résultats attendus ainsi que les délais associés à la mission de présentation des états financiers 2025 conformes au SYCEBNL.

## **II- OBJECTIFS DE LA MISSION**

La présente mission a pour objectif l'élaboration et présentation des états financiers de FHI 360 pour l'exercice **du 1er janvier au 31 Décembre 2025** conformément au SYCEBNL. La mission couvre les programmes mises en œuvre et les transactions effectuées en Guinée par FHI360 (CDC, Village REACH et EPIC).

## **III- CONSISTANCE DE LA**

### **MISSION**

La mission consistera notamment à :

1. Évaluer les principes comptables appliqués à l'entité ;
2. Analyser et faire correspondre les codes comptables avec celui du SYCEBNL au cas échéant;
3. Faire un traitement de la balance et du grand livre de FHI 360 conformément au format de présentation des états financiers recommandé par SYCEBNL ;
4. Saisir les écritures comptables dans le logiciel comptable approprié du cabinet ;
5. Éditer les fiches d'imputations et leur annexé les pièces comptables y afférentes ;

6. Produire les états de rapprochements de tous les comptes de dépôts ;
7. Produire et analyser les comptes de bilan et les justifier ;
8. Effectuer les travaux d'inventaires ;
9. Mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la présentation des comptes annuels ;
10. Assurer les vérifications et corrections nécessaire en associant l'équipe finance de FHI 360 sur la comptabilisation des subventions et la mise à jour des comptes de notre comptabilité ;
11. Soumettre les états financiers avec toutes les composantes y afférentes suivant le SYCEBNL au commissaire aux comptes sous contrat avec FHI 360 ;
12. Établir une communication et interaction fluide et documentée avec le commissaire aux comptes sur les normes/standards/ risques ;
13. Travailler étroitement avec le commissaire de compte, le personnel FHI 360 et répondre aux questions du commissaire au compte et du personnel de FHI 360 jusqu'à la date de soumission des états financiers audités aux autorités locales ;
14. Orienter l'équipe Finance à l'élaboration des états financiers en expliquant les différentes étapes/tâches/outils/compétences de chaque phase d'élaboration des Bilans
15. Former l'équipe finance de FHI 360 à l'édition des états financiers forma SYCEBNL.

#### **IV- LIVRABLES ATTENDUS DE LAMISSION**

La présente mission doit aboutir à la production de documents suivants :

1. Les états financiers de l'exercice 2025 conformément au SYCEBNL avec l'attestation de validation par le commissaire aux comptes ;
2. La justification des comptes du bilan ;
3. Et à la production du rapport de mission, intégrant les recommandations nécessaires résultant de l'évaluation et du traitement des pièces comptables, au regard des dispositions de l'acte uniforme relatif au droit comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL).
4. Un résumé du rapport de formation avec Listes dument signées du staff de finances FHI360 ayant participer dans la formation de l'élaboration des états financier format SYCEBNL.

## **V- DOCUMENTS A FOURNIR**

FHI 360 mettra à la disposition du cabinet qui sera retenu toutes les informations nécessaires à la réalisation de sa mission notamment :

1. Le grand livre et balances pour l'exercice de 2025 ;
2. Le plan comptable actualisé de FHI360
3. Les relevés bancaires de la période de référence ;
4. La registre des immobilisations fixes, tout en sachant que, les immobilisations allouées sous les projets mis en œuvre par FHI360 sont la propriété du bailleur de fonds et non de FHI360;
5. Les livres comptables côtés et paraphés ;
6. Budget opérationnel de 2025 ;
7. Le PV d'inventaire de stock et des immobilisations au 31/12/2025 ;
8. Les états de rapprochement effectués ;
9. Tout autre document disponible et nécessaire pour bien accomplir la mission.

## **VI- QUALIFICATION ET PROFIL DU CONSULTANT**

Le consultant doit être un cabinet d'expertise comptable :

Régulièrement installé et accrédité en République de Guinée, lieu de la mission ou accrédités ailleurs dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et ayant la capacité de conduire la mission en République de Guinée ;

Aggréé au niveau de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables agréés dans l'un des pays où le SYSCOHADA s'applique (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Togo, Cameroun, Sénégal, Tchad, RDC) ;

Disposant d'une forte crédibilité professionnelle et d'une expérience avérée dans l'élaboration des états financiers et audit ;

Un cabinet jouissant d'une excellente réputation et d'une reconnaissance nationale ou internationale est requis.

## **VII- DUREE DES TRAVAUX**

Les travaux dureront cinq (5) mois au maximum repartis. Le consultant devra proposer un planning ambitieux et une équipe suffisante permettant d'accomplir la mission dans le délais requis.

Le tableau ci-dessous montre le calendrier prévisionnel du présent processus d'Appel à Propositions :

Action	Date limite
Émission d'appel Proposition	23 décembre 2025
Date limite pour soumettre les questions d'éclaircissements	31 décembre 2025
Date limite de soumissions des offres	07 janvier 2026
Evaluation des offres techniques et financières reçues	13 janvier 2026
Notification des prestataires	20 janvier 2026
Attribution et signature du contrat de prestation	23 janvier 2026
Période des prestations et rapportage	26 janvier au 20 Février 2026
Soumission, faire valider les états financiers par le commissaire au compte et ajustements et autres activités connexes	23 février au 30 Mars
Formation du staff de finance /FHI360 sur la production des états financiers format SYCEBNL	1er avril- 15 avril-2026

## VIII- PRESENTATION ET SOUMUSSION DES OFFRES

### A. Offre technique :

La proposition technique doit comprendre les éléments suivants :

- Une page de garde indiquant l'objet de la demande de proposition, Le nom du cabinet, Le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de la personne de contact, ainsi que la date de soumission sa proposition,
- Une table de matière,
- Une lettre de transmission dument signée par l'autorité compétente du cabinet indiquant brièvement :
  - La compréhension par le soumissionnaire des travaux à réaliser,
  - Son engagement à exécuter les travaux dans les délais requis,
  - Une déclaration expliquant pourquoi le cabinet s'estime le mieux qualifié pour exécuter la mission,

- Une déclaration précisant que la proposition constitue une offre ferme et irrévocable pour une durée de **cent vingt jours (120) jours** ;
- Proposition technique détaillée

La proposition détaillée ayant l'objectif de démontrer :

- ✓ L'approche ou méthodologie proposée pour répondre aux exigences de cet appel à proposition
- ✓ Les qualifications,
- ✓ La compétence,
- ✓ La capacité du cabinet candidat à établir et produire les états financiers conformément aux exigences de cet appel à propositions. A ce titre le contenu de la proposition primera sur sa forme et sa présentation,
- ✓ La qualification du personnel clé affecté à la mission, (CV + preuve de qualifications)
- ✓ Plan détaillé d'exécution de la mission

Des copies de documents légal/administratifs du cabinet soumissionnaire

Copie d'une attestation de non-redevabilité/de conformité du cabinet émanant de l'autorité fiscale

Attestations de bonne fin des travaux similaires accomplis.

## B. Offre financière

L'offre financière détaillée doit contenir toutes les informations tarifaires relatives à l'exécution de la mission de cet appel à proposition. Le cout total de la mission toutes taxes comprises devra inclure :

- Le cout de la rémunération /honoraires selon le format en annexes
- Toutes les dépenses réelles (out-of-Pocket expenses) ou frais remboursables au cas où le cabinet estime les encourir pendant la période de sa mission.
- La ventilation des couts selon les annexes de cet appel à proposition.

***Les couts de la rémunération /honoraires sont fermes et non révisables et couvrent aussi l'ensemble des échanges, travaux et ajustements requis par les commissaires aux comptes jusqu'à la validation définitive des états financiers et leur soumission aux autorités compétentes, sauf modification formelle du périmètre de la mission.***

## IX. GRILLE D'ANNOTATION

L'évaluation des propositions se déroulera en deux temps ; une évaluation technique et une évaluation financière.

### **Evaluation Technique :**

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Ordre	Termes de l'évaluation de l'offre technique	Notation des critères	Note maximale
1	Compréhension des TDR/ (10 points)	Présentation du document	1,5 pts
		Clarté de rédaction	1,5 pts
		Description claire des résultats et produits attendus de la mission	7 pts

		Brève description des raisons pour lesquelles le cabinet estime qu'il est apte à fournir la consultation	5 pts
--	--	--	-------

		Qualité et cohérence de la démarche proposée par rapport aux termes de référence	15 pts
2	Approche méthodologique et Planning de mise en œuvre /45points	Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10 pts

		Le plan de travail et le chronogramme sont cohérents avec la démarche	15 pts
	Expérience et Références techniques pertinentes /45points	Au moins trois (03) attestations de bonne fin d'exécution sur l'élaboration des états financiers de projets et programmes de développement	15 points
		Au moins deux (02) attestations de bonne fin d'exécution d'élaboration des états financiers des associations de type 1901	10 points
		Diplôme BAC+ 5 au moins en Finance-comptabilité ; Contrôle de	10 points

	Gestion ou en audit : 08 points si BAC+5 et 10 points si expert-comptable diplômé.	
3	CV du chef de mission avec au moins 05 missions similaires conduites dans le domaine de l'élaboration des états financiers des associations 1901 et des états financiers des projets et programmes	10 points
Total		100 pts

Seuls les dossiers ayant obtenu une note minimale de 70 points à l'évaluation technique seront retenus pour l'évaluation financière. La note technique finale sera le point obtenu par le soumissionnaire avec une pondération de 70%. La sélection sera basée sur la qualité et le prix.

#### **Evaluation financière :**

L'offre financière comprendra tous les couts liés à l'exécution de cette mission. Le commanditaire pourra faire l'option de prendre en charge directement certains couts autre que ceux liés aux honoraires. Chaque offre financière recevra une note sur 30.

À l'offre du moins-disant, sera attribuée la note de 30 points. Les notes respectives des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante :

$(30 * \text{Montant de l'offre du moins disant}) / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire évalué}$ .

Le résultat constituera la note d'évaluation financière à attribuer aux soumissionnaires respectifs ayant franchi l'évaluation technique.

#### **Evaluation finale :**

La note de l'évaluation finale sera la somme des points pondérés des évaluations technique et financière. L'offre financière sera analysée et éventuellement négociée dans les limites budgétaires disponibles avec le cabinet retenu pour la consultation.

#### X. DATE LIMITE ET ADRESSE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions en réponse au présent appel à proposition doivent être adressées par voie électronique à l'adresse électronique suivante : [Guinea.Procurement@fhi360.org](mailto:Guinea.Procurement@fhi360.org) avec objet ;"RFP-ETATS-FINANCIERS 2025-FHI360-GUINEE \_Nom du soumissionnaire", au plus tard **le 7 janvier 2026 à 17h00 heures** précises, heure locale. FHI360 se réserve le droit de rejeter toutes les offres reçues après la date et l'heure indiquées dans le présent appel à proposition.

N.B : *Les offres transmises pour être considérées doivent comprendre deux pièces jointes intitulées respectivement : Dossier technique - Dossier financier.*

**ANNEXES : Format du Budget- Offre financière**

## **1. ANNEXE – COÛT TOTAL DE LA PROPOSITION**

---

### **COÛT TOTAL**

<b>Éléments du coût</b>	<b>Montant en GNF</b>
Rémunérations / Honoraires	
Frais remboursables	
Total Hors Taxes	
TVA (18%)	
Total Toutes Taxes Comprises	

## **2. ANNEXE – VENTILATION DE LA REMUNERATION**

---

### **VENTILATION DE LA REMUNERATION**

<b>Nom</b>	<b>Poste</b>	<b>Taux Personnel / jours</b>	<b>Temps à passer (NJ)</b>	<b>Montant total prévu GNF</b>
EXPERTS PRINCIPAUX				
Expert 1	Expert-comptable, chef de mission			
Expert 2				
Expert 3				
Coût total				

## **3. ANNEXE – VENTILATION DES FRAIS REMBOURSABLES**

---

<b>N°</b>	<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Montant total en GNF</b>
1					
2					
3					
TOTAL					